



## PROCÈS-VERBAL

**CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT DE L'ÉCOLE POLYVALENTE DE L'ÉRABLIÈRE**  
**SÉANCE TENUE LE 8 OCTOBRE 2025 À 19 H, À LA BIBLIOTHÈQUE**

### **Sont présents :**

Sylvain Dault-Lagacé, directeur  
Mme Laliberté, direction adjointe  
Michaël Côté, président  
René Villeneuve, vice-président  
Caroline Proulx, déléguée au comité de parents  
Marie-Pier Larose, parent  
Pascal St-Denis, parent  
Vanessa Alvarado, parent  
Véronique Guérin, parent  
Anny Pier Soucy, enseignante  
Janie Durand, enseignante  
Chantal Guérin, professionnelle  
Vincent Turbide, représentant du conseil des élèves

### **Sont absents :**

Jessica Muhindo, représentante du personnel de soutien  
Marie-Josée Labelle, membre de la communauté  
Samuelle Soucy, enseignante  
Lyne Villeneuve, secrétaire



## **1. Ouverture de la séance et constatation du quorum**

M. Dault-Lagacé ouvre la séance à 19 h. Madame Pelletier constate que Mme Lafrance n'a pas été convoquée comme membre enseignant substitut.

## **2. Adoption de l'ordre du jour**

Des ajouts sont proposés : le point 22 « Mot du représentant des élèves », le point 23 « Ton des rencontres », ainsi que la demande de Mme Proulx d'ajouter la discussion concernant les sondages transmis aux parents sous Questions diverses. L'ordre du jour, ainsi modifié, est proposé par Mme Durand et appuyé par Mme Guérin. Adopté à l'unanimité.

## **3. Adoption du compte rendu de la réunion de 11 juin 2025**

Des corrections ont été apportées à la liste des présences (ajout de Mme Laliberté et de Mme Tremblay).

Madame Proulx demande qu'une précision soit ajoutée au point 13, à savoir que Mme Perron avait mentionné, lors des échanges de la rencontre de juin, que les coupures prévues auraient un impact sur les services offerts aux élèves.

L'adoption du compte rendu ainsi modifié est proposée par M. Côté et appuyée par Mme Proulx. Adopté à l'unanimité.

## **4. Parole au public**

Aucun membre du public n'est présent.



## 5. Mot de la direction

M. Dault-Lagacé souligne le bon déroulement de la rentrée scolaire, marquée par la présence de 1 350 élèves, et se réjouit du succès du BBQ de la rentrée, qui a favorisé un climat convivial et mobilisateur. Il présente ensuite les grandes orientations pour l'année 2025-2026, notamment la mise en œuvre du projet pédagogique particulier, la révision du plan de lutte, la valorisation de la période de lecture ainsi que l'actualisation des normes et modalités d'évaluation.

## 6. Élection de la présidence

M. Villeneuve propose la candidature de M. Côté à la présidence. Élu par acclamation.

## 7. Élection à la vice-présidence

Mme Proulx propose M. Villeneuve à la vice-présidence. Élu par acclamation.

## 8. Présence d'un représentant de la communauté

Il est proposé de demander à Mme Marie-Josée Labelle d'occuper le poste de représentante de la communauté. Une demande lui avait été transmise par courriel avant la tenue du CÉ, et Mme Labelle a confirmé son acceptation. La proposition, faite par Mme Proulx et appuyée par M. St-Denis, est adoptée à l'unanimité.

## 9. Adoption du calendrier des rencontres

Les membres conviennent de maintenir les rencontres le mercredi à 19 h. Proposé par Mme Guérin et appuyé par Mme Alvarado. Adopté à l'unanimité.



## **10. Règles de régie interne**

Le document est reconduit pour l'année 2025-2026. Mme Proulx propose d'ajouter une règle sur le ton des rencontres. Une discussion aura lieu à la prochaine séance avant adoption finale.

## **11. Formulaire de dénonciation d'intérêt**

Les membres sont invités à remplir le formulaire de dénonciation d'intérêts et à le remettre par courriel ou lors de la prochaine rencontre.

## **12. Représentant (e) au comité de parents**

M. Villeneuve est nommé représentant au comité de parents et M. St-Denis substitut. Proposé par Mme Proulx et appuyé par Mme Larose. Adopté à l'unanimité.

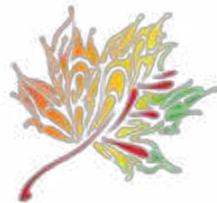
## **13. Budget de fonctionnement-école 2025-2026**

Le budget est présenté par M. Dault-Lagacé et Mme Laliberté. Les dépenses sont limitées aux besoins essentiels et prioritaires. Un budget équilibré est prévu. La résolution est adoptée par 11 voix pour, 0 contre et 2 abstentions. Mme Anny Pier Soucy s'est abstenu de voter.

## **14. Budget C. É 2025-2026**

Le budget du conseil est présenté par Mme Pelletier et Mme Durand. Les frais de gardiennage y sont inclus, et le budget disponible sera alloué aux mini-entreprises de l'école pour la fabrication de leurs produits.

## **15. Liste des membres du conseil 2025-2026**



Des ajustements sont apportés : ajout du représentant des élèves, précision du statut de Mme Lafrance (enseignante substitut) et correction du nom de Mme Durand.

#### **16. Prévision des activités, sorties éducatives et campagne de financement**

Les activités soumises sont approuvées, incluant le voyage à Toronto et Niagara, et l'ajout de l'activité de levée de fonds de Mme Pelletier. Approbation proposée par Mme Pelletier et appuyée par Mme Guérin. Adoptée à l'unanimité.

#### **17. Mot du délégué au comité de parents**

M. Villeneuve résume la première rencontre du comité de parents, principalement consacrée aux élections et au budget.

#### **18. Mot des enseignants**

Mme Pelletier présente une lettre signée par plusieurs enseignants exposant les impacts des coupures sur les services. Les membres prennent acte du contenu et soulignent leur compréhension de la situation.

#### **19. Mot de la représentante du personnel de soutien**

La représentante est absente.

#### **20. Mot de la représentante du personnel professionnel**

Aucun point majeur n'est rapporté. Les services sont maintenus et les réorganisations se déroulent adéquatement.

#### **21. Mot de la représentante de la communauté**

La représentante est absente.



## 22.. Mot du représentant des élèves

M. Vincent Turbide, représentant des élèves, fait état d'un bon début d'année. Les représentants ont été élus pour chaque niveau, et l'élection des élèves de 5e secondaire s'est bien déroulée. Il souligne la bonne adaptation des élèves à la politique sur les cellulaires, favorisant les échanges et les activités sociales. Il mentionne également la réouverture prochaine de la salle de musculation sur l'heure du midi. Le comité des élèves a été réactivé cette année, avec un taux de participation de 81 %.

## 23.. Ton des rencontres

Le point concernant le ton des rencontres a été abordé, conformément aux règles de régie interne. Les membres réitèrent l'importance de maintenir un climat courtois et respectueux lors des échanges.

## 22. Questions diverses

Mme Proulx demande le suivi du sondage des parents à la prochaine rencontre. Les horloges de l'école ont été réparées et les jeux pour les élèves sont disponibles.

## 23. Date et heure de la prochaine assemblée

Il est confirmé que la prochaine rencontre du Conseil d'établissement aura lieu le 5 novembre 2025.

## 24. Levée de l'assemblée

La séance est levée à 21 h 31, sur proposition de Mme Alvarado et appuyée par Mme Proulx.



## Annexe : Lettre déposée par les représentants des enseignants

Le mercredi 8 octobre 2025

Chers membres du Conseil d'Établissement,

Bonsoir. Nous souhaitons aujourd'hui vous faire part de l'impact qu'a la réalité budgétaire actuelle sur notre tâche d'enseignants et sur les services directs aux élèves. Cette réalité a eu un impact majeur sur la rentrée scolaire 2025-2026 et sur l'offre de soutien aux élèves :

- Il y a une augmentation des tâches d'enseignement à 28 périodes. Cette décision limite l'offre de récupérations et l'offre d'activités étudiantes;
- Il y a eu une hausse d'environ 100 élèves et l'espace pour les accueillir n'a pas été augmenté.
- Il y a aussi eu une diminution des périodes d'enseignement-ressources par rapport à l'an dernier. Environ 20 périodes ont été supprimées dans les premières semaines d'école pour respecter les plafonds d'embauche et pour pallier aux nombreux groupes en dépassement au 2<sup>e</sup> cycle;
- Il y a eu des coupes dans les frais de surveillance générale. Cette mesure fait en sorte que plus d'enseignants doivent effectuer des surveillances au détriment d'une offre plus large de récupérations;
- Il y a eu la fermeture du local de temps supplémentaire à l'heure du midi, qui était offert à tous les jours. Les enseignants doivent gérer le temps supplémentaire accordé aux élèves en difficulté lors de leurs récupérations.
- Il y a eu la fermeture du local d'aide en mathématiques. Ce local était accessible tous les midis et permettait aux élèves d'avoir un endroit où aller faire leurs exercices et devoirs tout en bénéficiant de l'aide d'un enseignant de mathématiques.
- La fermeture de divers postes de surveillance, combinée à l'augmentation de la population étudiante, cause une préoccupation face aux cas de vandalisme, de cas de violence et de situations problématiques sur l'heure du dîner.

Nous sommes conscients des efforts déployés par la direction et l'équipe-école face aux impacts de cette réalité. Nous espérons que des budgets supplémentaires n'arriveront pas trop tard pour diminuer ou éliminer ces impacts négatifs.